



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 mai 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Bertrand Surdez, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Assermentation
4. Lettres et pétitions
5. Communications municipales
6. Election d'un nouveau membre délégué à l'ARPEJE
7. Création d'une assoc. intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Basse Broye/Vully
 - Présentation
 - Préavis 69-2023
 - Rapport des commissions des finances et technique
 - Décision
8. Crédit d'investissement – Génératrices
 - Présentation
 - Préavis 66-2023
 - Rapport de la commission des finances
 - Décision
9. Crédit d'investissement – Adaptation de l'informatique communale
 - Présentation
 - Préavis 67-2023
 - Rapport des commissions des finances
 - Décision
10. Crédit d'investissement – Création d'un fitness urbain - Street Workout
 - Présentation
 - Préavis 68-2023
 - Rapport des commissions des finances et technique
 - Décision
11. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15.

1. Appel

Présents : 29 membres

Excusés : Cyril Beck, Julien Fūri, Jean-Claude Gianini, Annelise Languetin, Roland Pfister, Pascal Stauffer

Absents : -

Le quorum étant atteint, le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption du dernier procès-verbal

Olivier Schwarz demande l'ajout d'un point 7. « Compte rendu de la séance d'information pour la rénovation des ports ». Accepté à l'unanimité. L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité avec cette modification.

Le PV du 26 janvier 2023 est accepté à l'unanimité.

3. Assermentation

Assermentation de Laurent Monnard par le Président, Bertrand Surdez.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 mai 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

4. Lettres et pétitions

Aucune lettre ni pétition

5. Communications municipales

Richard Emmenegger

Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique

- Suite à la demande de conseiller, brève **présentation de la future zone sportive**.
 - La demande à la PACOM ayant été faite en 2020 a permis à la commune de garder cette zone en zone d'utilité publique.
 - Le futur parking a été sondé – Les travaux vont débuter début juin.
 - Le groupe de travail va pouvoir reprendre son activité après les vacances d'été.
 - Le grand parking a passé de 160 à 140 places.
 - Une décantation à ciel ouvert est prévue. Ceci est obligatoire.
 - 1 à 2 terrains de foot peuvent être prévus.
- **Incivilités** : La Municipalité a porté plusieurs plaintes à la police par rapport aux déprédations faites dans divers lieux communaux. La Municipalité a pu discuter avec les parents et les jeunes afin qu'ils prennent conscience de leurs actes, respectent le voisinage et les lieux publics. Ces jeunes ont été sanctionnés par une amende.
- **Future caserne des pompiers à Payerne** : Une première offre de prestation est en voie d'adjudication. Plus d'info sur SDIS.ch.

Jean-François Milliet

Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau

- **Route RC503** : Les travaux à la Sauge sont bientôt terminés. La route La Sauge – Joressens sera fermée du 30 au 31.05.2023. Le tronçon Cudrefin la Sauge sera fermé mi-juin durant 2 jours pour la couche de finition.
- **Zone Camping et zone artisanale** : Les travaux avancent bien et seront bientôt terminés.
- **Accès crèche** : Bon timing sur le chantier prévu d'être terminé fin juillet.
- **Déchetterie** : 2 personnes ont été engagées pour la déchetterie les mercredis soir et le samedi matin, cela permet de soulager la voirie et leur éviter des heures supplémentaires.
- **Appareil parking** : Un tout ménage a été envoyé. Ne pas oublier d'aller chercher sa carte au bureau.
- **Route RC 503** : Présentation de l'avancement des travaux en photo.

Bertrand Surdez : Qu'en est-il du **réseau d'eau potable de Champmartin** ? Jean-François Milliet c'est actuellement en consultation à l'OFCO.

Bertrand Surdez : Qu'en est-il de **l'éclairage demandé au chemin 80** ? Jean-François Milliet c'est prévu au budget 2024.

Bertrand Surdez : Où en est l'étude sur le **chemin d'accès à la déchetterie** ? Jean-François Milliet, c'est dans les prochains projets.

Alexandre Mentha : Sur la route de la Sauge pourquoi une partie a été construite et ensuite démolie ? Jean-François Milliet, il s'agit du chemin de chantier afin de laisser la circulation ouverte sur le tronçon.

Claude Roulin : Est-ce qu'une déviation est prévue lors de la fermeture de la route Cudrefin-La Sauge ? Jean-François Milliet, oui cela est prévu et sera avisé.

Jean-Luc Amiet

Tourisme, ports, camping, mobilité, églises

- **Cimetière Cudrefin** : La barrière a été remplacée.
- **Port village** : Ajouté 2 passerelles pour les visiteurs et rénové le ponton.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 mai 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- **Barrière accès lac** : Nouvelle barrière avec accès par badges.
- **Eclairage allée port** : Nouvel éclairage LED avec détecteur de présence.
- **Camping** : Nouvelle place de jeu.
- **Piscine camping** : La qualité de l'eau a été analysée, la piscine est aux normes pour la saison.

Christine Carrel

Bâtiments, police des constructions, urbanisme

- **Crèche** : Les travaux avancent selon planning. L'entreprise est au stade de la fermeture des cloisons, de la pose des faux plafonds et du revêtement des façades.
- **Crèche** : la remise des clés du bâtiment est prévue le 28 juillet 2023 et le 7 août 2023 à l'arpeje.
- **Crèche** : Un sondage a été fait pour le nom de la crèche qui sera « La Ruche ». Présentation du logo.
- **Halle Polyvalente** : entretien du parquet de la scène est terminé.
- **Halle Polyvalente** : Suite à plusieurs déprédations dans le bâtiment, un nouveau système de fermeture et contrôle des accès va être mis en place.
- **Rafraîchissement bâtiments** : La Tour, l'Ancien collège et le four banal vont avoir prochainement un rafraîchissement de façade.
- **PAC** : suite à un préavis négatif du canton des modifications ont été faites, mise à l'enquête cet été.

Alain Bonny : Est-ce qu'un grillage a été prévu autour du bâtiment de la crèche ? Christine Carrel : Cela n'a pas été prévu avec les architectes. La cour intérieure a un espace suffisant pour l'accueil des enfants. Une réflexion sera faite si le besoin d'une clôture se fait ressentir lorsque le bâtiment sera occupé.

Pierre Roth

Formation, jeunesse, affaires sociales

- **Crèche** : l'arpeje a recruté du personnel pour la nouvelle structure. Il manque encore 2 éducateurs, 2 nettoyeurs et 1 personne pour l'encadrement des repas à midi. L'arpeje est prête pour l'emménagement en août 2023.
- **Crèche** : L'espace « bébé » est déjà complet. La priorité a été donnée aux enfants étant dans la structure Pinocchio à Avenches. L'arpeje est toujours à la recherche de 2 AMF et selon la demande pour l'accueil des « bébé » il pourrait être demandé au canton de pouvoir passer les bébés en trotteur à 15 mois au lieu de 18 mois. La crèche va accueillir un total de 9 bébés par semaine.
- **Centre socio-culturel** : a été ouvert le 19 avril dans l'ancien collège. Les voisins ont été informés, selon le voisinage tout se passe bien. Une information à ce sujet et les horaires d'ouverture parviendra dans le prochain tout ménage. A ce jour 29 jeunes ont fréquenté l'endroit. Les conseillers y sont les bienvenus.
- **Animations 2023** : du 5 au 20 août 2023, un terrain de football cloisonné est prévu devant la halle polyvalente sous surveillance de l'animateur de rue.
- **Beach Volley** : Nouveau sable homologué mis sur le terrain. Le filet va être changé prochainement.
- **Groupe travail des jeunes** : Actuellement en stand-by, ce groupe n'est pas dissout.

6. Election d'un nouveau membre délégué à l'ARPEJE

Membres actuels : G. Cotting, A. Mentha, O. Schwarz, P. Stauffer, (I. Dufour démissionnaire) suppléants : JC Gianini, M. Beck

Melinda Beck se porte candidate et est élue tacitement selon l'art 11 ch. 3 de la LC.

Suppléant : Claude Roulin se porte candidat et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 de la LC.

7. Compte rendu séance information rénovation des ports

Jean-Luc Amiet :

- La séance d'information a été faite en 2 parties, à 18h en français et 19h30 en allemand. Il y a eu environ 300 personnes présentes.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 mai 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- Un état des ports a été présenté afin de montrer les travaux de rénovation à apporter.
- Une réflexion a été faite sur les différentes options possibles.
- Au port du camping, tous les pontons seraient flottants.
- Financement en droit de boucle proposé, il y a peut-être d'autres solutions.
- Travaux prévus au camping en automne 2024 et au port en automne 2025.
- Nous avons répondu aux questions des citoyens et il est possible d'en poser via le site de la commune.
- Un groupe de travail a été créé afin de réfléchir aux différentes options possibles.

Jean-Luc Amiet propose de poser les questions dans les divers. Olivier Schwarz relève qu'un point a été ajouté à l'ordre du jour, il serait donc bien de poser les questions tout de suite.

Alexandre Grossu : Concernant le financement des rénovations des 2 ports, il n'y a pas eu de réponse sur la question de l'argent encaissé ses dernières années pour les ports et son utilisation. Il a été utilisé, et aujourd'hui nous en avons besoin et il n'y en a plus. Jean-Luc Amiet : aucun fond de rénovation n'a jamais été créé. Il n'y a pas d'argent disponible pour la rénovation. Les locations encaissées ont couvert les frais du port et une partie a passé dans le pot commun. Claude Roulin rappelle que des investissements ont été faits ; les piquets ont été remplacés par des bouées, nouvelles passerelles flottantes, digues améliorées, il faudrait voir les dépenses depuis 2010 qui ont été faites. Richard Emmenegger, ces investissements ont été relevés lors de la séance d'information.

Olivier Schwarz : Vous avez émis l'éventualité d'autre alternatives au droit de boucle quelles sont-elles ? Jean-Luc Amiet : Le groupe de travail va étudier la question.

Olivier Schwarz : Quel est l'état du plafond d'endettement ? Richard Emmenegger : Le plafond d'endettement se trouve sur le site internet. La séance de ce soir n'est pas dans le but de débattre sur le port. Les questions posées lors de cette séance ont été notées et vont être étudiées. Il faut maintenant laisser travailler le groupe de travail composé du président de la nautique, un municipal, entre autres.

Fabrice Schneiter : M. Schwarz voulait savoir où nous en étions avec le plafond d'endettement et non son montant. Florian Metraux : Nous sommes actuellement à 9mios et avons voté 24mios pour des travaux jusqu'à la fin de la législature. Nous ne pouvons pas ajouter la rénovation du port dans ces montants. Plus d'informations suivront lors de la prochaine séance. Richard Emmenegger rappelle que le plafond d'endettement est validé par le conseil et le canton.

Olivier Schwarz relève qu'en se voyant que quelques fois dans l'année il est normal que les conseillers aient des questions et souhaiterait plus de respect de la Municipalité pour y répondre.

8. Création d'une association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Basse Broye/Vully
 - a. Informations complémentaires au préavis par Jean-François Milliet qui rappelle que le projet a commencé avec Hans-Peter Haeberli en 2015 et qu'après 3 projets non abouti, nous espérons que cette alternative sera la bonne. Présentation détaillée par Karine Vuillemin du bureau RWB.
 - b. Préavis 69-2023 remis avec les convocations.
 - c. Lecture du rapport de la commission des finances (ci-après COFI) par Arnaud Heiniger. La COFI propose au Conseil d'accepter le préavis 69-2023 tel que présenté.

Lecture du rapport de la commission technique par Pierre Alain Beck (ci-après COTEC). La COTEC propose au Conseil d'accepter le préavis 69-2023 tel que présenté.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 mai 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Christelle Cyvoct : Selon le préavis, la STEP existante doit être remise en état, qui va payer ? K. Vuillemin : L'association va reprendre les ouvrages nécessaires. La reprise de la STEP n'est pas prévue. Les frais incombent à la commune.

Alexandre Grossu : Que signifient les traits rouges clairs/foncés ? K. Vuillemin, il s'agit en foncé de canaux d'écoulement par pompage et en clairs par gravité. Il en est de même pour les tracés en bleu. Cudrefin n'a quasiment que des canaux en pompage et ensuite par gravité du haut de Chabrey à Villars-le-Grand.

Raphael Sémon : qu'advient-il si une commune renonce au projet ? K. Vuillemin, il est important que les 10 communes signent les statuts sans quoi le projet devra être revu. Il y a déjà des communes qui se sont retirées. Actuellement nous sommes assez nombreux pour toucher des subventions fédérales pour le traitement des micropolluants, si une commune se retire, la subvention ne sera plus garantie.

Olivier Schwarz : Remercie la Municipalité et K. Vuillemin pour ces explications. Le timing est différent entre le préavis et la présentation de ce soir, pourquoi ? K. Vuillemin : il s'agit de délai administratif, le maximum est fait pour que les démarches aillent rapidement. Nous ne sommes qu'à la première phase du projet, une fois l'association créée cela pourra démarrer. Le planning prévoit une étude de projet début 2024. Raphael Sémon relève que le projet a bien été repoussé car ces statuts devaient être votés en 2020.

K. Vuillemin ajoute que le COPIL n'a pas chômé. Quelques communes avaient refusé les premiers statuts en exigeant qu'une convention soit faite au cas où une entreprise industrielle se retirerait du projet. Le but étant que les communes ne se retrouvent pas avec des frais doublés suite à un départ. L'ECPF (Etablissement cantonal de la promotion foncière) est en train de chercher un tiers garant pour les charges financières des industries au cas où l'une d'elle se retirerait. Cette convention a retardé l'avancement du projet mais était importante pour la sécurité financière des communes.

d. Décision : Le conseil accepte le préavis 69-2023 à l'unanimité.

9. Crédit d'investissement – Génératrices

a. Informations complémentaires au préavis par Jean-François Milliet.

b. Préavis 66-2023 remis avec les convocations.

c. Lecture du rapport de la commission des finances (ci-après COFI) par Romain Salzmänn. Les points suivants sont relevés : *Des solutions alternatives existeraient et pourraient se montrer plus écologiques et économiques pour alimenter ces infrastructures en cas de coupure d'électricité. La COGE demande également à la Municipalité de réfléchir à faire des économies énergétiques lors de l'assainissement des bâtiments communaux et d'en étudier les coûts et bénéfices qui s'offrent à nous.* La COFI propose au Conseil d'accepter le préavis 66-2023 tel que présenté en tenant compte de ces remarques.

Alexandre Grossu : Quelle est la durée de fonctionnement en cas de panne ? Jean-François Milliet : 30h il y a une réserve de 2000L de mazout à la voirie pour assurer le plein des génératrices.

Raphaël Sémon : Les génératrices seront mobiles et pourront être utilisées pour d'autres choses ? Jean-François Milliet : Elles sont déplaçables, mais il n'est pas prévu de les mettre sur remorque afin d'éviter les vols.

Marc Buthey : Le rapport de commission est limite négatif, est-ce que les points relevés vont être étudiés ou passés comme lettre morte ? Christine Carrel : Des certificats énergétiques (CECB) ont été faits à la Halle Polyvalente et à l'ancien collège. Il est prévu de faire 1 à 2 bâtiments par année afin de ne pas avoir trop de frais à la fois.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 mai 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Pascal Maeder : La Canton est gentil de nous obliger de prévoir des dispositions en cas de panne électrique, qu'en est-il pour la station de pompage ? Jean-François Milliet, cela concerne l'ABV qui travaille sur ce sujet.

d. Décision : Le conseil accepte le préavis 66-2023 avec 21 voix et 7 abstentions.

10. Crédit d'investissement – Adaptation de l'informatique communale

- a. Aucune information complémentaire au préavis.
- b. Préavis 67-2023 remis avec les convocations.
- c. Lecture du rapport de la commission des finances (ci-après COFI) par Sylvain Baumann. La COFI propose au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Alexandre Grossu : Est-ce que cette amélioration informatique va faire diminuer le nombre d'employés au bureau ? Richard Emmenegger ne voit pas le rapport. Le nouveau logiciel est dans le but de travailler de manière performante. MCH2 est actuellement en phase test. Nous devons évoluer au niveau informatique, cela ne va pas changer le nombre d'emploi.

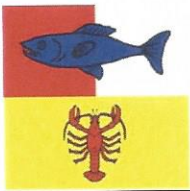
Alexandre Grossu : Qui va décider quelles applications spécifiques seront utilisées ? Richard Emmenegger : OFISA et Abacus, ils travaillent avec plus de 500 communes et sont compétents pour ce point. Grégory Cotting ajoute que si la commune souhaite d'autres applications qu'Abacus ou innosolcity, OFISA va s'occuper d'installer une application spécifique.

Alexandre Grossu : Une transition de l'ancien au nouveau logiciel peut poser plusieurs problèmes, ont-ils été pris en compte et réfléchit ? Richard Emmenegger : OFISA fait le lien entre la commune et le fournisseur de logiciel. La COFI a fait une demande pertinente en demandant une 2^e offre d'intermédiaire, ce qui a été fait et a démontré qu'OFISA ont des tarifs plus avantageux. Marc Buthey : La contre-offre a-t-elle été faite sur les même points que la première ? Richard Emmenegger : oui.

Marc Buthey : La somme présentée est la phase émergée de l'iceberg. Quels seront les coûts après ? Par rapport au cahier des charges, quelle est le % des choses qui devront être adaptés au nouveau logiciel ? Florian Metraux : Le cahier des charges n'est pas pertinent dans les coûts. C'est un outil standard et fonctionnel. Marc Buthey : Cela nécessite d'adapter la façon de travailler. Il m'est impossible d'accepter le préavis sans des informations. Souhaite voir le cahier des charges et les coûts de mise à jour. Cela devrait être fait vu que les heures de travail pour la mise en route ont déjà été définies. Florian Metraux : ces montants comprennent la reprise des données et la formation sur le logiciel.

Marc Buthey : Quels seront les coûts annuels de OFISA et Abacus ? Car ces coûts peuvent exploser d'une année à l'autre. Florian Metraux : ces coûts figurent sur le préavis. Marc Buthey : il serait bien d'avoir une vision des coûts pour les 10 à 15 prochaines années. Florian Metraux explique qu'OFISA fait des mises à jour tous les deux ans. Le programme que nous avons actuellement date de 2006.

Marc Buthey : Travaillant avec un SAP – qui est plus ou moins similaire au logiciel dont nous parlons – les mises à jour standard durent 7h, avec une adaptation du logiciel pour garder la même façon de travailler, celles-ci peuvent durer jusqu'à 72h d'où le besoin de connaître le cahier des charges. Florian Metraux, aucune spécification n'a été demandée, le logiciel sera utilisé selon ses standards.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 mai 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Melinda Beck : Le poste « entretien informatique » était de 62K en 2020, 65k en 2021, budgété 78K en 2022 et seulement 5K en 2023 est-ce que les coûts de maintenance annuelle vont être diminués ? Florian Metraux, ce compte a été splitté dans d'autres comptes, plus d'information lors de la prochaine séance.

Olivier Schwarz : Quand est prévue la mise en route du programme ? Florian Metraux, en janvier 2024.

Christelle Cyvoct : Quelles seront les coûts pour la maintenance annuelle ? Florian Metraux, environ 1500.- de plus par an par rapport à ce que nous payons actuellement.

d. Décision : Le conseil accepte le préavis 67-2023 avec 20 voix, 6 abstentions et 2 refus.

11. Crédit d'investissement – Création d'un fitness urbain - Street Workout

- a. Informations complémentaires au préavis par Richard Emmenegger qui ajoute qu'un groupe de travail a également travaillé sur ce projet.
- b. Préavis 68-2023 remis avec les convocations.
- c. Lecture du rapport de la commission des finances (ci-après COFI) par Didier Gattlen. La COFI propose au Conseil d'accepter le préavis 68-2023 tel que présenté.

Lecture du rapport de la commission de l'aménagement du territoire par Lionel Vassaux (ci-après COMAT). La COMAT propose au Conseil d'accepter le préavis 68-2023 tel que présenté.

Fabrice Schneiter soulève la question de savoir si c'est vraiment le moment d'investir dans ce projet.

Melinda Beck : Rejoint M. Schneiter et ne comprend pas pourquoi un prêt avec un amortissement sur 30 ans est prévu alors que les infrastructures ne vont pas durer si longtemps. De plus, autant les touristes que les citoyens vont en bénéficier, il est dommage qu'un prélèvement sur les taxes de séjour ne soit pas prévu. Richard Emmenegger : Il n'est pas possible de prélever dans les taxes de séjour. Le financement est la manière officielle pour un tel préavis et l'amortissement sur 30 ans également. Florian Metraux rappelle que dès 50K un crédit d'investissement doit être présenté par le biais d'un financement.

Christelle Cyvoct (membre du groupe de travail) : Je ne comprends pas non plus cet emprunt prévu alors que pour les 2 préavis précédant et pour des coûts plus ou moins similaires, ils peuvent être financés par la trésorerie courante et que celui-ci non. Florian Metraux : c'est en lien avec le plafond d'endettement voté. Si un point n'est pas prévu, ni au budget, ni dans ce plafond d'endettement : on peut recourir aux liquidités communales. Comme cela fait partie de « la zone sportive » et qu'un montant a été prévu dans le plafond d'endettement, nous pouvons recourir à un prêt.

Laurent Monnard : C'est une bonne idée, cela rappelle les parcours vita. Ces derniers sont souvent sponsorisés par des assurances, est-ce que des sponsors ont été approchés pour ce projet ? Richard Emmenegger : Non. Même avec des sponsors, le préavis serait présenté avec la totalité des coûts. Car en cas de présentation avec des montants sponsorisés et un sponsor qui se retire, le projet devrait être à nouveau présenté. Marc Buthey (membre du groupe de travail) ajoute que les points des sponsors ont été discutés, des éventuelles subventions possibles également. Des constructeurs ont été rencontrés. Si le présent projet voit le jour, les installations sont mises en place dans des normes permettant de participer à des compétitions.

Claude Roulin : Au vu des nombreuses incivilités dans le village, est-ce qu'une caméra est prévue pour la surveillance de ces installations ? Richard Emmenegger : Non ce n'est pas prévu. Il avait déjà été discuté de mettre une caméra devant la halle polyvalente. Cela n'a pas été fait. Anne-Marie Lager explique que



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 mai 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

ces caméras sont soumises à des autorisations et le but d'utilisation doit être défini et pas utilisé pour une surveillance différente que celle prévue.

Alexandre Grossu : Ces coûts de 160K sont basés sur quoi ? Marc Buthey explique que selon lui c'est une des rares projets qui a été fait dans les règles de l'art (avis de la population, sondage, résultats, offres comparatives).

Fabrice Schneiter relève que lorsque nous n'avons pas d'argent, nous ne faisons pas ce genre de projet.

Grégory Cotting : Est-ce que l'aspect nuisances sonores a été étudié ? Richard Emmenegger : Le risque est présent. Une société de surveillance parcourt le camping et la plage en été durant la nuit.

d. Décision : Le conseil accepte le préavis 68-2023 avec 19 voix, 5 abstentions et 4 refus.

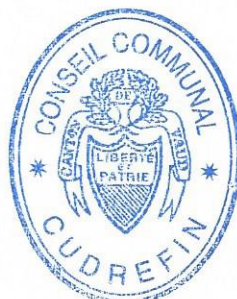
12. Divers

- Romain Salzmänn : Nous n'avons plus de bancomat. Est-ce qu'une solution de remplacement a été prévue afin de permettre aux commerçants de travailler avec de l'argent liquide ? Richard Emmenegger : Des contacts ont été pris, aucune banque n'est intéressée à venir. Ils amènent l'argent à domicile. Retrait possible à la poste ou au Denner.
- Grégory Cotting : Avenches a mis à disposition un bancomat dans le bureau communal. Richard Emmenegger répète que lorsqu'il y a du monde ou des locataires, les banques sont réticentes pour éviter les blessés en cas d'explosion.
- Christelle Cyvoct : Et la possibilité d'en mettre un à la réception du camping en été ? On se veut une commune touristique et n'avons plus ce service. Pour les seniors la situation n'est pas facile non plus. Richard Emmenegger : Le problème serait le même de mettre un bancomat au camping ou au bureau communal. Pierre Roth parle de l'ancienne poste. Bertrand Surdez demande à la Municipalité d'essayer de trouver une solution suite à la demande de ces 2 conseillers.
- Christelle Cyvoct : Il faudrait enlever que nous avons un bancomat sur le site de la commune.
- Olivier Schwarz remercie la Municipalité pour les nombreuses communications de ce soir. Qu'en est-il du timing de la gare routière et surtout pour l'accès des bus scolaires ? Jean-François Milliet : Les travaux du parking vont débuter le 7 juin, une mise en place pour les bus scolaires et les parents est prévue. Il y a déjà un passage sécurisé qui a été fait entre les voitures.
- Olivier Schwarz demande à ce que les commissions rendent leurs rapports au minimum 5 jours avant le conseil afin que les conseillers en aient connaissance avant le conseil. Cela est stipulé à l'art. 43 du règlement communal, cela serait bien de le respecter.
- Christelle Cyvoct : Est-ce qu'un tout ménage est prévu pour informer la population sur le local socio-culturel ? Pierre Roth : Cela paraîtra dans le prochain tout ménage communal. L'animateur de rue n'a pas jugé nécessaire de faire plus de communication, tout va se faire par bouche à oreille. Christelle Cyvoct ajoute que les voisins ne sont pas au courant, un flyer serait bienvenu.
- Bertrand Surdez ajoute que le prochain conseil aura lieu le 29 juin 2023. La réélection des membres du bureau, de la COGE et de la COFI sera à l'ODJ. Il serait bien que les membres intéressés ou souhaitant démissionner se manifestent afin de gagner du temps lors de la prochaine séance.

Le Président lève la séance à 22h49. Une verrée attend les conseillers à la sortie.

Le Président

Bertrand Surdez



La Secrétaire

Melinda Beck